

Sous-trame Boisements des cours d'eau

Caractéristiques générales et Noyaux de biodiversité

Caractéristiques générales

Les boisements des cours d'eau regroupent les ripisylves (boisements linéaires des rives) et forêts alluviales.

Ces boisements le long des cours d'eau sont souvent discontinus.

En effet, en fonction des cours d'eau, le pourcentage de berges boisées varie fortement. Il est également variable le long du tracé du même cours d'eau. Les espèces déterminantes sont la Loutre et le Castor.

Le tableau suivant précise les cours d'eau analysés et le pourcentage de berges boisées.

Nom	% lit mineur	% lit majeur
la Cisse en Amont de Chouzy	48,2	47,7
la Cisse en Aval de Chouzy	14,7	14,1
la Tronne	58,6	45,2
l' Ardoux	66,5	56,1
le Beuvron	51,6	47,7
le Cosson	46,5	42,8
le Lien	*	*

** Le Lien est en partie hors département, les données d'occupation du sol ne sont pas suffisantes pour réaliser le calcul*

Noyaux de biodiversité

Les noyaux de biodiversité sont répartis en deux classes:

- les noyaux averés
- les noyaux potentiels

Cette classification concerne les deux espèces étudiées, la Loutre et le Castor.

La potentialité d'accueil d'un cours d'eau pour les deux espèces a été retenue principalement pour la Loutre du fait de ces exigences et car elle est en pleine recolonisation dans ce secteur. L'étude fait l'analyse cartographique des potentialités de la recolonisation des cours d'eau par la Loutre afin d'évaluer les zones à enjeux (cf l'action n°6 du Plan National d'Action). Elle paraît cohérente par rapport à la connaissance cartographique. Seule une étude de terrain approfondie, une connaissance des activités anthropiques actuelles et futures pourrait préciser cette potentialité.

Ces chiffres ont été obtenus en utilisant la méthodologie SYRAH. Un tampon variable en fonction de la largeur du cours d'eau a été créé pour chaque cours d'eau et l'occupation du sol a été analysée afin de connaître l'état du boisement des berges.

Sous-trame Boisements des cours d'eau

Les paramètres de cartographie des espèces

Les espèces déterminantes de milieu



Nom: Castor (*Castor fiber*)

Patchs de population et de nourrissage

Il possède un territoire pouvant aller de 0,5 à 5,5km de cours d'eau en fonction de la richesse du boisement.

Caractéristiques de déplacement

spatiale: On distingue cinq types de déplacements :

- déplacements des familles entre plusieurs zones de leur territoire,
- dispersion des jeunes (généralement à faible distance car ils reviennent à la hutte natale),
- déplacements des adultes qui ont perdu leur partenaire,
- dispersion des sujets de deux ans qui quittent leur lieu de naissance (Ils parcourent jusqu'à 100km).
- déplacement lorsque la nourriture est épuisée.

Paramètres de la cartographie

- occupation du sol préférentielle: les eaux stagnantes et lentes de plaine, bordées d'arbres (frênes, aulnes, peupliers, trembles...) sont indispensables.

Seuls les tracés des cours d'eau concernés par l'espèce sont cartographiés.

Choix des noyaux de biodiversité

Le choix des noyaux de biodiversité avérés s'est fait en prenant compte des données de l'ONCFS.

Les noyaux de biodiversité potentiels sont le fruit des connaissances de terrains des acteurs.

Limites de la cartographie

Dans les cas des noyaux potentiels, une étude approfondie permettrait d'évaluer précisément les territoires susceptibles d'accueillir de nouvelles populations. Sur les noyaux avérés, il n'est pas possible de cartographier précisément les zones d'habitats des castors.

	Présence du Castor
la Cisse en Amont de Chouzy	En cours de colonisation
la Cisse en Aval de Chouzy	Avéré
la Tronne	Avéré
l'Ardoux	Avéré
le Beuvron	Avéré
le Cosson	Avéré
le Lien	Avéré
le ruisseau des Mées	Avéré



Nom: Loutre (*Lutra lutra*)

Patchs de population et de nourrissage

Elle possède un domaine vital de 5 à 15 km, dans des cours d'eau poissonneux (seuil de 80kg/ha) sachant qu'elle peut se nourrir d'autres espèces (amphibiens, oiseaux...).

La chasse et la pêche, notamment en Sologne, peut être une activité très dérangeante pour la Loutre. Ce facteur est cependant atténué tant qu'il y a des zones de quiétude car la Loutre est un animal nocturne.

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: environ 40 km par jour.
- temporelle: en dehors des périodes de reproduction, elle peut se déplacer plusieurs fois par semaine pour ne pas affaiblir les ressources d'un site.

Paramètres de la cartographie

- occupation du sol préférentielle: des cours d'eau poissonneux, avec une ripisylve présente voire dense, loin de l'urbanisation pour établir son domaine (elle peut traverser des villes par les cours d'eau aux heures les plus calmes, principalement la nuit).

Roselières et cariçaias sont des zones de quiétude très prisées par les loutres.

Choix des noyaux de biodiversité

Le choix des noyaux de biodiversité avérés s'appuie sur les données du Plan National d'Action.

Les noyaux de biodiversité potentiels sont le fruit des connaissances de terrains des acteurs et des paramètres des cours d'eau et lits mineurs en zones peu urbanisés.

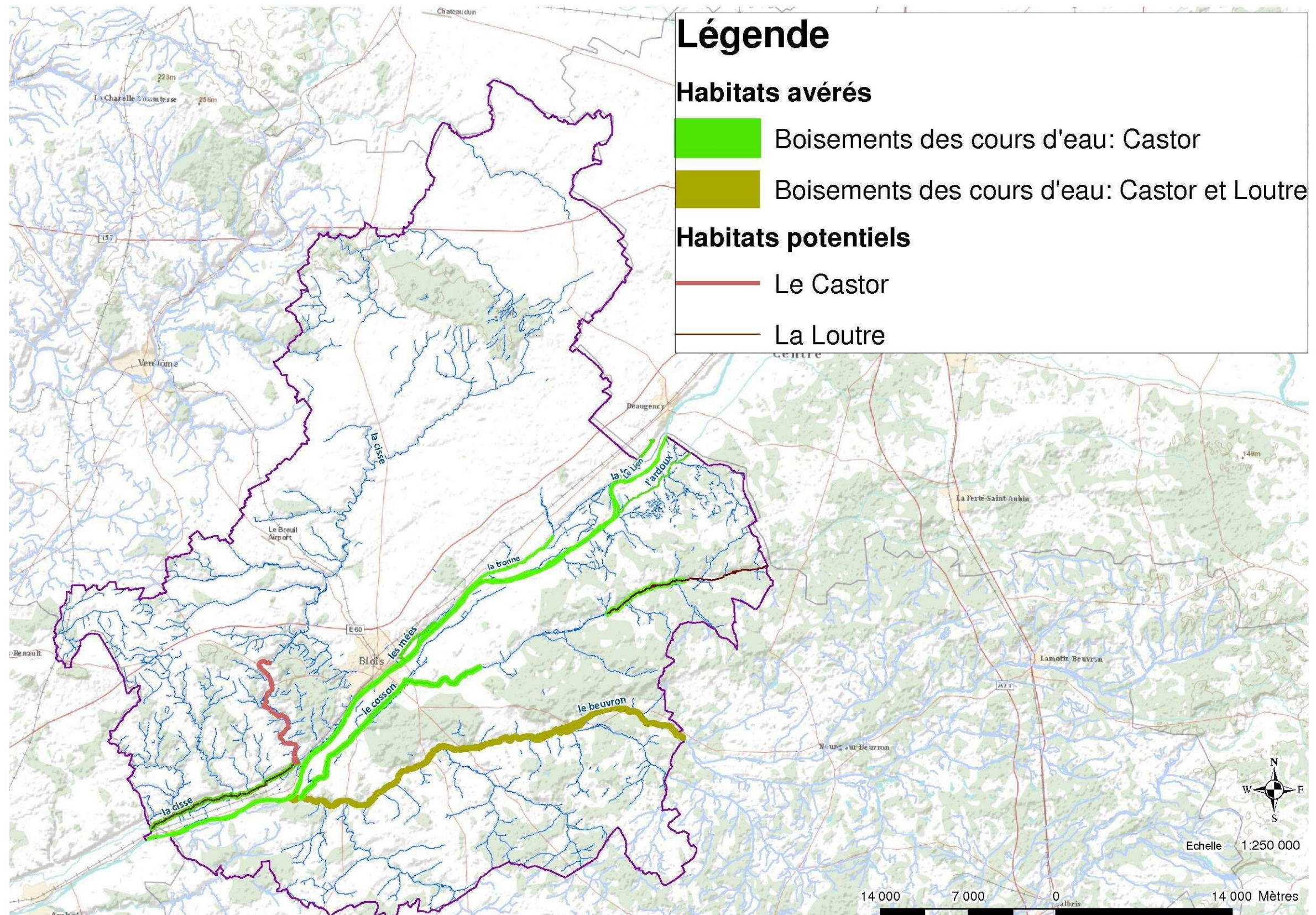
Limites de la cartographie

Dans les cas des noyaux potentiels, une étude approfondie permettrait d'évaluer précisément les territoires susceptibles d'accueillir de nouvelles populations. Sur les noyaux avérés, il n'est pas possible de cartographier précisément les zones d'habitats des loutres.

	Présence de la Loutre
la Cisse en Amont de Chouzy	Non observée
la Cisse en Aval de Chouzy	Potentiel en cas de boisement des berges
la Tronne	Non observée
l'Ardoux	Potentielle
le Beuvron	Traces de présence
le Cosson	Potentielle en amont (aval trop urbanisé)
le Lien	Non observée
le ruisseau des Mees	Non observée (potentiel faible, trop urbanisé)

Sous-trame Boisements des cours d'eau

*Cartes des cours d'eau actuels et potentiels
accueillant la Loutre et le Castor*



Sous-trame Boisements des cours d'eau

*Diagnostic, Menaces
Enjeux et Objectifs*

Diagnostic

- Milieu répandu, en bon état, notamment au sud de la Loire
- Le nombre d'ouvrages est un facteur limitant la progression des espèces
- L'urbanisation et des eaux pas assez poissonneuses sont des facteurs limitant la recolonisation du secteur par la Loutre

Menaces

Destruction des ripisylves ou des boisements alluviaux

- Opération d'aménagement qui perturbe l'habitat des espèces

Urbanisation

- Des constructions proches des boisements des cours d'eau génèrent des nuisances

Activités anthropiques

- Les loisirs à grande échelle sont susceptibles de générer des nuisances
- Les activités industrielles qui génèrent des nuisances et éventuellement de la pollution

Enjeux

A2: Protection des Corridors écologiques

**B1: Amélioration des milieux
composants les Noyaux de biodiversité**

B2: Amélioration des Corridors ecologiques

C2: Création de milieux

Objectifs

b) Prendre en compte la circulation des espèces dans les projets d'aménagement

c) Protéger les milieux favorables à la colonisation des espèces

a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité

c) Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

b) Améliorer la fonctionnalité écologique des zones de relais au travers d'une gestion appropriée

c) Améliorer la qualité des milieux dans les périmètres de captages

d) Aménager les infrastructures de transport afin de conserver la fonctionnalité des corridors écologiques (passages à faune)

b) Créer des milieux favorables à la biodiversité dans les périmètres de captages

Sous-trame Boisements des cours d'eau

Localisation des zones à enjeux

